APPEL A CANDIDATURE POUR INSCRIPTION EN MASTERE PROFESSIONNEL
E-Business (formation à distance)
2021-2022

I- Présentation du Mastère :

L'ESEN organise en partenariat avec le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (CNFCPP) un concours pour la sélection des candidats au Mastère professionnel en E-Business formation à distance au profit des professionnels, pour l'année universitaire 2021-2022.

Mastère	Acronyme	Capacité d'accueil	Public cible*	Licences Concernées
Mastère Professionnel à distance en E-Business	E-Business	45	Professionnels	Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents

La formation se déroulera sur le site www.ipst.edunet.tn avec des séances quotidiennes de tutorat en ligne de 20h à 22h et des séances de regroupement en présentiel les samedis.

Etapes	Dates
Soumission électronique (sur le site eot.edunet.tn)	Du 07 au 30 Juin 2021
Résultats du classement des dossiers déposés en ligne	Le 06 Juillet 2021
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 08 Juillet 2021
Dépôt du dossier administratif (Version Papier)	Du 07 au 12 Juillet 2021
Diffusion de la liste des candidats sélectionnés pour l'entretien oral	Le 16 Juillet 2021
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 27 Juillet 2021
Organisation des entretiens oraux	26 Juillet 2021
Diffusion de la liste définitive des candidats retenus	28 Juillet 2021
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 30 Juillet 2021

*** Le public cible est exclusivement professionnel ayant une expérience cumulée d'au moins 2 ans.**

II- Phase 1 : Soumission électronique du 07 au 30 Juin 2021

Cette étape est obligatoire et indispensable à la sélection des dossiers.

Tout dossier non déposé électroniquement sur le site https://eot.edunet.tn ne peut faire l'objet d'un dépôt papier dans la deuxième étape.

Tout dépôt électronique doit être conforme au dossier papier qui sera demandé dans la deuxième étape si le candidat est retenu.

Les résultats du classement des dossiers déposés en ligne seront diffusés sur le site de l'ESEN et à l'IPST de Tunis à partir du **06 Juillet 2021**

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **08 Juillet 2021**.

La liste des candidats retenus n'est considérée comme définitive qu'après réception, vérification des dossiers version papier et passage de l'entretien oral.

III- Calcul des scores de classement

Les différents dossiers seront classés suivant un score comptabilisé comme suit :

- La moyenne générale du candidat durant les trois années de licence
- Le passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus **0.35 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Tout redoublement sera sanctionné par un malus **0.7 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.

$$\text{Score} = \frac{(M1 + 2M2 + M3)}{4} - \text{Malus (redoublement)} - \text{Malus (rattrapage)}$$

Remarque :

- **Pour les maitrisards : M3= $\frac{M3+M4}{2}$**
- **Pour les ingénieurs : M1, M2, M3 concernent les années de spécialité**

IV- Phase 2 : Dépôt du dossier administratif (Version Papier) Du 07 au 12 Juillet 2021

Tous les candidats retenus dans la liste principale (Liste 1) ou la liste d'attente (Liste 2) **seront invités par SMS** à déposer leurs dossiers papiers à l'IPST de Tunis.

Horaire de dépôt des dossiers : du mercredi 07/07 au lundi 12/07 de 9h à 13h (samedi non inclus).

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

Tout dossier non conforme aux données auto-enregistrées en ligne sera éliminé.

La liste des candidats présélectionnés sera diffusée à partir du 16 Juillet 2021 sur le site web de l'ESEN et à l'IPST de Tunis.
Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **27 Juillet 2021**

V- Phase 3 : entretien d'admission oral :

Tous les candidats présélectionnés **seront avisés par SMS de la date et l'heure de l'entretien.** L'objectif de l'entretien serait d'évaluer la motivation du candidat ainsi qu'une appréciation de son curriculum vitae.

En raison du contexte sanitaire, les entretiens se dérouleront, cette année, le 26 Juillet 2021 en ligne via Google Meet. **Les candidats sont invités à consulter la rubrique actualité sur le site de l'ESEN afin de disposer des informations nécessaires à leurs entretiens**.

Tout candidat qui s'absente à l'entretien sera éliminé de la liste.

La liste définitive des candidats retenus sera diffusée à partir du **28 Juillet 2021** sur le site web de l'ESEN et à l'IPST de Tunis.

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **30 Juillet 2021**.

VI- Dossier Administratif

Le dossier papier est constitué de :

1. Deux copies de la CIN /Passeport pour les étudiants étrangers ayant eu leurs diplômes en Tunisie.
2. Deux copies certifiées conformes du Baccalauréat et des autres diplômes obtenus (Licence, maîtrise).
3. Deux copies certifiées conformes des relevés de notes des trois années de licence /les quatre années de maitrise/ les trois années de spécialité du cycle ingénieur.
4. Deux copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat.
5. Deux attestations de travail (récentes au moins 1 mois)
6. Deux copies du Curriculum Vitae.
7. Une fiche de renseignement à remplir. Cette fiche est à retirer du site web de l'ESEN (www.esen.tn) ou du service de scolarité.
8. 2 photos
9. 2 enveloppes timbrées (mettre l'adresse complète clairement sur une feuille et l'insérer dans l'enveloppe)
10. Une charte du mastère ESEN où ils s'engagent à être présents dans les séances de cours et à ne pas être inscrits à d'autres mastères.